

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1053

Artikel: Prospective : les nouveaux emplois
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Victimes

Parmi les victimes de Werner K. Rey on doit citer, comme le relève Jean-Luc Lederrey dans le *Journal de Genève*, des caisses de retraite qui auront investi l'argent de leurs assurés dans des titres Omni «parfois sans le vouloir, ces titres ayant été placés dans leur portefeuille par les banques qui gèrent leurs avoirs». ■

Replâtrage

(pi) Le chef du Département des travaux publics l'a annoncé au Grand Conseil: des mesures de sécurité seront prises pour éviter de nouveaux accidents sur le parcours du Métro-Ouest, inauguré en juin dernier et qui circule entre Lausanne et Renens. Tous les passages à niveau hors carrefour seront équipés de barrières automatiques et les passages à niveau pour piétons seront supprimés dans les stations. C'est évidemment une bonne décision, mais qui intervient un peu tard: au moment de la conception du projet, puis de la mise à l'enquête, de nombreuses voix s'étaient élevées pour protester contre le trop grand nombre de passages à niveau, destinés aux piétons et aux voitures. Elles n'avaient reçu que des réponses agacées, quand elles n'avaient pas été simplement écartées, la qualité pour agir ne leur étant pas reconnue. Il s'agissait, à l'époque, de ne pas effrayer

le Grand Conseil avec un système trop onéreux. Résultat: après plusieurs accidents, dont un mortel, après un dépassement de crédit gigantesque, de nouveaux investissements seront nécessaires pour faire du replâtrage. Une fois ces travaux terminés, le Métro-Ouest ressemblera un petit peu plus à celui que souhaitaient les critiques de l'époque, mais en moins efficace: il est évidemment plus difficile de maintenir une bonne accessibilité aux stations en supprimant des passages pour piétons sur les voies que de concevoir dès le départ un système sans ces dangereuses traversées. ■

L'exemple de Bâle

Le canton de Bâle-ville connaît comme d'autres des difficultés financières, le budget pour 1992 prévoyant un déficit de 307 millions.

Mais on relèvera préalablement l'effort social de ce canton: 1100 postes ont été créés dans le secteur hospitalier afin de rendre possible une réduction d'horaire de 44 à 42 heures. ■

La protection de Lavaux

Présentant devant les membres de son parti son bilan le conseiller d'Etat Mar-

cel Blanc a rappelé le coût de la protection de Lavaux: «Quant à son coût pour le canton, j'ai enregistré le rejet de l'avant-dernier recours au Tribunal fédéral cette semaine, ce qui fait qu'au lieu des cinquante ou cent millions d'indemnité articulés à l'époque, il en coûtera au maximum un million». (Cité par *Le Pays vaudois*, 12.9.91.) ■

MÉDIAS

Nouvelle présentation des publications de la Société pour le développement de l'économie suisse. On sent qu'il y a eu un changement au secrétariat genevois de la société.

Le licenciement du rédacteur en chef du *Tages-Anzeiger* continue de faire des remous. Le journal informe, mais 177 notables ont choisi la *Neue Zürcher Zeitung* pour publier une déclaration sur la liberté de la presse.

Comme annoncé par une importante campagne publicitaire, *Le Nouveau Quotidien* est paru mardi 24 septembre. Pas de découpage régional clairement marqué, mais un traitement de l'actualité par thème (politique, économie, société/culture); même principe pour les programmes de cinéma, classés par titres et non par villes... Où l'on découvre l'agglomération romande.

Pierre Arnett, le reporter qui a vécu la guerre du Golfe à Bagdad et a informé par l'intermédiaire de la chaîne télévisée CNN, était récemment en Suisse. Il s'agit d'obtenir un paiement de l'abonnement, jusqu'ici gratuit, pour la diffusion des programmes sur les réseaux câblés suisses. La publicité ne suffit pas.

Ringier ne laissera pas les *Luzerner Neuste Nachrichten* seules pour affronter les assauts des nouveaux journaux fruits de la fusion de *Vaterland* et *Luzerner Tagblatt*. Les *Zuger Nachrichten* ont été acquises cet été.

En collaboration avec un groupe de presse allemand, Ringier lance un journal de programmes de télévision en Tchécoslovaquie. Selon les informateurs *Teletip* sera la première publication de ce pays imprimée en quatre couleurs.

PROSPECTIVE

Les nouveaux emplois

(jd) Selon une récente étude du *World Watch Institute* de Washington, une économie respectueuse de l'environnement est compatible avec le plein emploi. L'auteur, Michael Renner, affirme que les économies d'énergie et le recyclage notamment sont potentiellement créateurs de plusieurs millions de places de travail. Aux Etats-Unis, les secteurs public et privé ont investi en 1989 115 milliards de dollars pour le contrôle et la mesure des pollutions; jusqu'en l'an 2000 ces investissements devraient avoisiner 170 milliards par an.

Par contre, les secteurs les plus défavo-

rables à l'environnement — l'industrie pétrolière, l'automobile, les mines de charbon et une partie de l'industrie chimique — subiront une forte restructuration et même ne subsisteront pas à terme. Si le 20^e siècle a été marqué par la voiture, les matières synthétiques et les produits à jeter, le prochain sera celui des produits recyclables et économes en énergie et des entreprises fonctionnant à l'énergie solaire. Tout comme l'agriculture a cédé sa main-d'oeuvre à l'industrie, des pans entiers de cette dernière vont perdre en importance. L'emploi dans les chemins de fer va progresser: alors qu'un investissement d'un milliard de francs crée 14 à 19 000 places de travail dans l'automobile, la même somme consacrée à l'extension du réseau ferré induit 22 à 23 000 emplois nouveaux.